

e - Petit lexique de presse

➤ Petit lexique de presse

A

Agence : entreprise de presse dont la fonction est de transmettre le plus rapidement possible des informations à ses abonnés (médias ou organismes) sous forme de dépêches.

Angle : un journaliste ne peut être exhaustif ; il choisit un axe de présentation du sujet, autour duquel il organise les informations.

Attaque : le début de l'article. On dit aussi parfois l'accroche.

B

Boucler : achever la réalisation d'une page ou d'une édition avant son impression. Au delà de l'heure de *bouclage*, aucune modification ne peut être apportée.

C

Chapeau : petit texte précédant un article pour l'annoncer ; composé en caractères différents. Dans la presse, on l'écrit *chapô*.

Chemin de fer : plan d'ensemble d'un numéro de magazine ou de journal indiquant page par page l'emplacement des sujets et les encombrements publicitaires.

Cheval (en cheval) : article au centre ou en bas à droite de la première page, dont la suite se trouve sur une autre page. L'article se trouve donc à cheval entre deux pages.

Chute : partie de phrase ou phrase qui clôt un article.

Communiqué : information émanant d'un organisme public, d'une entreprise, d'une association, etc...

Conférence de rédaction : réunion de travail réunissant le directeur, la rédaction en chef, les éditorialistes, les chefs de service.

Correspondant : rédacteur qui a la responsabilité de l'information dans une ville, un département, une région ou un pays dans lequel il réside. Il peut être salarié régulier ou pigiste.

Couvrir : assister à un événement ou ses suites, suivre l'actualité d'un pays, d'une région, pour transmettre des informations.

D

Dépêche : information communiquée par une agence de presse.

Der (la) : Dernière page d'un journal.

E

Encadré : texte entouré d'un trait ou « filet ».

G

Griller : publier une information avant un autre média.

L

Lectorat : ensemble des lecteurs d'un journal.

Ligne rédactionnelle ou éditoriale : ce qui dicte le choix des sujets et de leurs modes de traitement.

Locale : rubrique particulière à une ville.

M

Maquette : plan d'une page ou de l'ensemble du journal. Elle comporte le mention de toutes les composantes : titre, texte, dessin, photo, publicité.

Menu : liste de sujets proposés ou retenus par un service rédactionnel.

O

Ouverture : situation d'un article en haut et à gauche d'une page.

P

Papier (faire, écrire un...) : « article » en jargon journalistique.

Pied-de-page : Zone inférieure d'une page de journal.

Pigiste : journaliste qui n'est pas attaché à un titre. Il est rémunéré le plus souvent selon la longueur des articles fournis (autrefois mesurés avec une « pige », tige graduée permettant de mesurer des longueurs).

R

Rédaction : ensemble des journalistes.

Rubrique : division d'un journal ; ensemble des articles portant sur un thème commun.

S

Scoop : importante information inédite.

Source : lieu de provenance, origine attestée d'une information.

Supplément : ensemble de pages consacrées à un domaine précis. Publication annexe encartée à l'intérieur du journal

T

Titraillle : Ensemble formé par le titre, le surtitre, le sous titre, voire le chapô.

U

Une : la première page du journal

V

Ventre : partie centrale de la page.